



Droit du travail, licenciement, harcèlement moral au travail

Par ask27, le 01/12/2010 à 12:23

Bonjour,

Je m'adresse à vous afin d'avoir quelque conseils. En effets depuis un certain temps je subit des préssions moral sur mon lieu de travaille par mon employeur qui souhaite plus me voire dans son entreprise.Ils ont voulu me licenciés auparavant mais ne l'ont pas fait pour manque de motifs valable. Convocation à répétitions alors que mon travail est bien fait en temps et en heure. Je précise que mes clients que je livre sont satisfait du travail fournit. Depuis ce matin j'ai appris qu'il me changeais de poste (poste beaucoup plus pénible que celui que j'occupais). J'ai donc demander une rallonge sur mon salaire et m'ont non et je ne n'avait pas le choix sinon c'est concidérer comme un refus.

Je sait que se changement de poste est exclusivement une manière de m'évincer de l'entreprise.

Pourriez vous svp m'indiquer quelque conseils pour m'aider.Je souhaiterai engager une procédure d'harcèlement moral envers mon employeur.

En attente d'une réponse de votre part.

Merci